L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LEREE,
PROPRIETAIRES-GERANTS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 centimes.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $4; Par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les différentes parties du journal, paraissent à 1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces publiées par intervalles, pendant plusieurs mois, ne annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page réservée, paraissent à 30 par le carré par mois.
Les personnes qui désirent régulièrement et souvent des annonces savent, aux bas prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel accompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet accompte ne dépassera 20 pour cent.
Toutes les décisions d'annonces judiciaires paraissent 20 cents net la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertion n'est pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général :
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE,
de Comté Félicien.
ISAIAH GARRETT,
de Ouachita.

Remplaçants :
JAMES P. PRESET, de Jefferson.
JUDE J. M. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District :

1er District Congressionnel		A. SEMBOLA.
2me	"	M. S. BRADY.
3me	"	A. S. HERRON.
4me	"	D. SBLANC.
5me	"	S. D. COLEMAN.

Remplaçants :

1er District Congressionnel		T. P. SHERBURNE.
2me	"	GEO. W. RACE.
3me	"	J. H. REINHARD.
4me	"	E. PULSIFER.
5me	"	J. W. F. BLACKMAR.
	"	J. M. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir nos annonces :

Par G. Léonnisset, à 10 heures, à son magasin d'encan rue de Chartres, — 200 lots habillements d'hiver, chemises matelas, box, chaussettes, etc ; 100 douzaines chapeaux et 175 lots bottes et souliers.

Par L. Dejan, à 11 heures, à un nouveau salle d'encan, coin Gravier et Carondelet—Meubles en acajou et en noyer, et meubles de cottage, etc.

Par Eugène Tyssen, à 10 heures, au magasin de M. P. G. Pizzadelle, 31 Front Levee et 32 rue Pelton—365 barriques et 300 caisses vin rouge, du Médoc, Bordeaux, Hermitage, Médoc, chateaux-clos, etc ; 100 douzaines champeaux et 175 boîtes cigares.

Par E. Roger & Co., à leurs salles d'encan, à 10 heures. No 45 rue Vieille Levée— 200 caisses bottes, souliers et brodequins, 75 malles à tige et sous-pieds.

Par D. E. Murphy, à 11 heures, à la grande Roading rue de la Levée, entre Thalie et Erato—250 balles de foin.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, linges de "ecting" et lainages.

Par Louis Stern & Bros., au No 30 de la rue du Camp—300 caisses bottes, souliers et brodequins.

☞ Annonce vue confiscation et vente au encan chez MM. Brucat Tricphe, 32 Vieille-Levée.

☞ L'attention est à commerce est appelée sur la vente à l'encan de vins en barriques et en caisses, biscuit, provisions, &c., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M. au magasin de M. P. G Pizzadelle, No 31, Front Levée et 32 rue Pelton, pour cause de liquidation, par Eugène Tyssen, Encanteur. Voir l'annonce.

16 sept.

Chaussures à Prunes. — MM. Louis Stern & Bros vendront aujourd'hui mercredi, 16 septembre, rue du Camp No 30, à 10 heures du matin, 300 caisses de bottes, souliers et brodequins, comprenant un des plus magnifiques stocks qui aient jamais été mis en vente à la Nouvelle-Orléans. Ce stock, arrivé par les derniers steamers, a été choisi expressément pour le commerce de la ville et de la campagne et nous le recommandons à l'attention particulière des marchands.

Pain. — Aujourd'hui, à 11 heures du matin, D. E. Murphy, encanteur, vendra un fort lot de foin.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques est INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

L'ENREGISTREMENT.

Il paraît la loi dont nous avons publié le texte, les opérations d'enregistrement doivent cesser neuf jours avant l'élection, ce qui restreint le délai pour se faire inscrire au samedi 24 octobre. En retranchant cinq dimanches, il n'y a donc, à partir d'aujourd'hui, 16 septembre, jusqu'à cette date que 34 jours. Mais les bureaux ne sont pas encore organisés, les registres et les blancs des certificats ne sont pas préparés, et il y a des centaines de bulgares où il sera impossible d'ouvrir l'enregistrement avant 15 ou 20 jours, tandis qu'en ville il est peu probable que les préposés, non encore nommés, soient prêts avant une dizaine de jours. Il restera donc pour effectuer l'enregistrement 24 jours en ville, et 15 à 20 jours dans les paroisses. Or, quand on songe aux serments qu'il faut prêter, aux affidavits à faire, aux détails de chaque enregistrement qui exigent au moins cinq minutes avant que le préposé puisse délivrer le certificat au votant, à la nécessité de faire plusieurs copies des listes d'électeurs, on arrive à la conviction qu'il sera matériellement impossible de terminer l'enregistrement avant l'élection présidentielle.

Il y a, en effet, d'après les données de l'enregistrement présidentiel, de 120,000 à 130,000 électeurs à enregistrer, dont 30,000 à 35,000 pour la ville seulement. L'expérience du passé est là pour nous dire qu'on ne peut inscrire 1,500 électeurs par jour en ville, à moins de multiplier les bureaux à l'infini, et cela ne peut se faire puisque la loi ne permet pas aux enregistreurs de nommer plus de trois préposés par district. On se souvient que le général Sheridan a été obligé de prolonger les délais pour l'enregistrement à plusieurs reprises, à cause de la lenteur avec laquelle les opérations marchaient, bien que les bureaux fussent assiégés par les pratiques, du matin au soir. Nous pouvons affirmer qu'avec un seul bureau par district, il faut de deux à trois mois pour compléter l'enregistrement de tous les électeurs de la Nouvelle-Orléans.

Les radicaux le savent bien ; aussi est-ce avec intention qu'ils ont tardé à inaugurer le système. Ils prévoient l'impossibilité où l'on sera de terminer avant l'élection ne les effraie nullement, car cela fournira un prétexte, en apparence plausible, à la Législature pour s'arroger le droit de nommer les électeurs présidentiels. Le parti radical en viendrait ainsi à ses fins par une voie indirecte et il parviendrait à donner à Grant et à Colfax les sept voix de la Louisiane qui leur sont nécessaires pour la victoire, et à Blair.

Il est de devoir des démocrates de la Législature de déconcerter cette tactique et de faire ressortir clairement le dessein qu'a formé la majorité radicale d'enlever l'élection au peuple. Déjà, le Sénat a été saisi d'un bill de M. Bacon qui, se fondant sur l'impossibilité de compléter l'enregistrement avant l'élection de novembre, propose de faire cette élection, en admettant à voter toutes les électeurs enregistrés par les soins de l'autorité militaire en vertu des Bills de reconstruction.

Cette proposition est en ne peut plus juste et plus logique. Elle est imposée par les circonstances, et tous ceux qui voteront contre devront être désormais comme faisant partie d'un complot ourdi pour priver le peuple de son droit de vote. Il importe de percer à jour les trames des radicaux et de bien faire comprendre aux électeurs honnêtes de tout bien, qu'au peuple du Nord, la supercherie à l'aide de laquelle on veut consommer dans notre Etat l'élection présidentielle.

LA DETTE ET LES BARCAUX.—On lit dans le *Telegram*, journal de cette publié à New York :

"Il est vraiment étonnant pour le parti radical et pour son candidats que l'appel de la dette publique fasse son apparition de temps en temps pendant la campagne politique, et rappelle à ceux qui pourraient l'oublier cette triste réalité que, après quatre années de gain de la situation financière du pays est plus pressante qu'à l'époque de notre colossale guerre. Les suppositions les plus folles de l'esprit de parti, les déclarations révoltantes contre "les rebelles et les *copperheads*" font merveille comme engins d'élection ; et est très bien. Mais le peuple commence à en fatiguer de ces refrains, et quand il s'aperçoit que la dette publique augmente tous les mois, en même temps que le fardeau des impôts devient de plus en plus lourd à supporter, il se dit qu'il est temps que cela finisse et il le fera bien vite.

C'est pourquoi que le Congrès radical n'ait pas voté une loi pour empêcher la publication de ces statistiques affreuses, au moins jusqu'à la fin des élections.

L'élection du Maine.

Nous ne nous attendions pas à voir les démocrates emporter l'élection du Maine, tout ce que nous pouvions espérer c'était une forte diminution de la majorité radicale. Notre espoir n'a pas été complètement réalisé, les habitants de cet Etat sont tenaces dans leurs vieilles rancunes et dans leurs préjugés contre le Sud. Cependant, les radicaux n'ont pas lieu de chanter victoire d'une façon absolue.

Pour bien se rendre compte de la signification des résultats d'élection que nous donne le télégraphe, il ne faut pas se borner à comparer les résultats actuels avec ceux de l'élection qui a eu lieu l'année dernière. Quelques chiffres feront comprendre la situation.

La majorité radicale dans le Maine à l'élection présidentielle de 1864 était de 21,612 voix, dans l'élection d'Etat de 1865 elle était de 22,332. En 1866 cette majorité s'était élevée à 27,000 environ, indiquant une marche ascendante rapide.

En 1867, dans l'élection d'Etat, nous voyons la majorité radicale tomber subitement à 11,818. Mais la raison de cette chûte subite s'explique par ce fait que dans cette élection, la question des lois de tempérance se trouvait en jeu, et qu'un grand nombre d'électeurs, républicains ou politique, se sont abstenus de voter parce qu'ils répudiaient la doctrine adoptée par leur parti à ce sujet.

Il ne faut donc pas prendre cette élection toute spéciale de 1867 comme point de comparaison ; il faut remonter aux élections antérieures pour juger réellement de l'augmentation ou de la diminution de la majorité radicale. Par rapport à l'élection de 1866, la majorité radicale a diminué de sept mille voix si la majorité actuelle ne dépasse pas 20,000, et par rapport aux élections de 1864 et 1865 elle s'est maintenue à peu de chose près au même niveau. Depuis 1866, le chiffre des votes d'opérations n'est accru de 6,276, tandis que celui des radicaux n'a augmenté que de 4,846. Nous avons donc le droit de dire que le parti radical a décliné dans le Maine, tandis que le parti démocrate y a fait des progrès.

Nous ne dissimulerons pas néanmoins, que nous espérions mieux de l'élection actuelle. Il faut que les habitants du Maine soient piqués dans une bien grande ignorance des choses gouvernementales, et qu'ils se laissent étrangement aveugler par leurs menaces, pour donner une majorité de 20,000 voix à un parti pourri et corrompu qui ruine le pays et qui menace d'anéantir, avec les dernières barrières constitutionnelles, les libertés fondamentales du peuple américain. Le Maine, comme le Vermont, doit être marqué à l'encre noire sur la carte, et tous les produits qui en sortent devraient être exclus entièrement de la consommation dans les Etats du Sud.

THE EVENING DELTA.—Sous ce titre M. E. L. Jewell a fait paraître lundi soir le premier numéro d'un nouveau journal de soir, destiné à coopérer à la défense des principes démocratiques. Nous souhaitons à notre nouveau confrère une cordiale bienvenue dans les rangs de la presse démocratique. Le *Delta* s'imprime au No 112, rue Poydras, dans la même imprimerie que le *Commercial Bulletin*.

LE JUGE PAUL E. THEARD.— Nous sommes dans la satisfaction d'apprendre, il y a quelques jours, que le juge Théard, de la 4e cour de district, qui avait été sérieusement malade, était assez bien rétabli pour penser qu'il pourrait reprendre incessamment l'exercice de ses fonctions officielles. Nous avons le regret de dire aujourd'hui que cet espoir était prématuré, le juge étant de nouveau indisposé. Nous croyons pouvoir dire que cette seconde maladie ne se prendra pas longtemps éloigné d'un siége qu'il honore par son intégrité et son savoir.

L'ASSURANCE SUR LA VIE.—Sous ce titre, un traité confrère de la *Renaissance Louisianaise*, M. Emile Lefranc, vient de publier pour la Compagnie dite "Louisiana Equitable Life Insurance Company" une intéressante brochure en français dans laquelle sont développés les avantages de l'assurance sur la vie et qui ne termine par des tableaux statistiques où l'on trouve tous les renseignements utiles. Cette brochure contribuera certainement à populariser les assurances sur la vie.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE — 15 Septembre.
THERMOMETRE DE C. DURAND, OPTICIEN.
No 111, rue du Canal.
Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

9 heures A. M.	78 degrés
Midi	79 "
3 heures P. M.	78 "
6 heures P. M.	78½ "

ARRIVEE.—Le g'r. Rousseau est parti de Natchez, Mississippi, samedi soir à 8 heures et demie et est arrivé à la Nouvelle-Orléans avant hier à 2 heures, par le chemin de fer de Jackson. Il a amené à bord de son steamer un détachement de la Louisiane, composé des districts de la Louisiane et de l'Arkansas. Le général Buchanan continuera à commander le district de la Louisiane. Le général Rousseau doit faire quelques jours partir pour l'Arkansas, où il a été aussi nommé inspecteur.

Voici l'ordre qui a été lancé hier 15 :

Quartier général du Dép. de la Louisiane, }
Nlle Orléans, Le., 15 sept. 1868. }

Ordres généraux
No 10.

1. Conformément au paragraphe 4, ordres généraux, No 55, quartier-général de l'armée, Washington, le 28 juillet 1868, le soussigné assume par le présent, le commandement du département de la Louisiane.

II. L'ancien département restera organisé comme il l'est actuellement.

LOVELL H. ROUSSEAU,
Maj gén. brev. de l'armée des E. U.

RECTIFICATION.—Dans notre rapport anglais sur la procession de lundi, des typographes ont avaient imprimé par erreur le No 101 comme étant celui de l'auguste maison qui était illuminée rue de Chartres. Or, il n'y a rencontre que le No 161 appartenant au café situé à l'encoignure St Pierre et dont le propriétaire, M. Dracowich, est un excellent démocrate qui a été emprisonné, au contraire, de former un établissement longtemps avant le passage de la procession. Nous faisons droit avec plaisir à la réclamation.

LES VEDETTES DE SEYMOUR.—Ce club s'est réuni hier soir à la maison d'école de S. & J. Usher, rue d'Amour, No 660, Troisième District. Les Vedettes ont été harangués par l'honorable E. L. Jewell.

Il a été annoncé que Mlle Emma Falda, au nom des dames du Troisième District, désirait recevoir une bannière de la part de Mme M. C. Boothes et Mlle Kate Lawson une guirlande. Le samedi soir a été désigné pour la cérémonie.

M. Jewell, l'orateur de circonstance, et les divers clubs démocratiques du Troisième District, ont été invités à participer à la cérémonie.

Le club a eu aussi, hier soir, deux autres réunions.

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.—Il y avait hier soir une pleine chambrée à ce théâtre. Emmerson a fourni un nouveau programme pour demain, lequel programme éclipse tout ce qui a été présenté jusqu'ici.

THEATRE ST CHARLES.—Ce théâtre a repris le cours de ses succès. Il donnera ce soir plusieurs pièces extraordinaires qui feront les délices du public.

MERITES DES HOMMES DE POLICE.— Hier, un peu avant midi, la police du Second District, comptant 130 hommes, s'est réunie en corps sur la place Lafayette. L'objet de cette démonstration est d'obtenir un salaire qui n'a pas été payé depuis plusieurs mois. Toutes les autres polices ont occupé ce mouvement, moins celle du Quatrième District. Après quelques discours où ont été mises les intentions de ces hommes à l'égard du trésor de la ville où il ne se trouve que des billets municipaux que la police ne veut pas recevoir. Un grand meeting a eu lieu à la mairie et force de monde de la part du maire Conway, qui a bien fait tout ce qu'on pouvait faire en pareil cas, mais qui ne peut pas ressusciter l'or. Bonne volonté, investir la pierre philosophale.

Il a dit aux pétionnaires qu'en dépit de tous les efforts faits en faveur des polices, on n'a pu parvenir à payer plus de deux mois en billets de ville, billets que la police pouvait accepter ou rejeter à son option. Le chef de police a survécu à l'ouragan, mais non aux difficultés pour le comité de finance, que le maire avait fait échoner le plan pour lever des fonds.

Le maire dénonce cela comme une fausseté et est prêt à le déclarer hautement en toute occasion.

M Mount, trésorier, a dit qu'il avait un plan au moyen duquel, s'il était accepté par le Conseil de ville, il aurait de l'argent pour payer tout le monde. Si ce plan était rejeté, il ne pourrait que référer la police aux comités de finances.

Une résolution pour donner à ferme l'espace vacant devant le marché Poydras, pour $100 par mois est ajournée à la prochaine séance. Le Conseil s'ajourne.

ASSISTANTS ALDERMEN. — Le rapport habituel demandaire du trésorier accuse : Recettes, $28,348 ; dépenses, $26,265. Balance en main, $178,768.

Un message du maire renvoyant sans son approbation, la résolution autorisant un contrat avec la Compagnie du Pavage du Sud, pour la rue La Course, est ajournée à la prochaine séance.

Une communication du maire disant qu'il a reçu une délégation de la force de police nouvelle qui a abandonné son service en ronde en diverses parties de la ville, et que le chef de police a adhéré à ce mouvement. Le maire recommande un vote de censure et le renvoi par le bureau des commissaires de police.

Un débat très animé s'élève, embrassant tous les embarras financiers de la ville. MM. Camp et Pechaire défendent la conduite de l'exmaire Heath qui est accusé d'être la cause première de toutes les difficultés.

M. Starken répond à une accusation générale contre le Conseil Monroe, dont il faisait partie, et qu'il représente seul aujourd'hui. M. Starken reproche au conseil de finances de n'avoir pas économisé dans les négociations autorisées par le dernier acte de la Législature.

M. Farrell défend le conseil en démontrant qu'il est sans pouvoir de faire des lois, excepté de vendre les bons de ville au dessous du pair, quand ces billets ne valent que 68 cents sur la piastre.

M. Fisher présente une résolution condamnant la conduite du chef de police et recommandant son renvoi. Adoptée après une chaude discussion, où le ton ne pécait guère.

M. Camp présente une résolution suivant laquelle tous les contracteurs seront notifiés que le trésor est vide et que tous autres travaux seront à leurs risques et périls.

Des mots acerbes sont échangés et M. Breen présente un substitut pour tous les contrats pour la réparation des rues. Le substitut est accepté par M. Camp et passe.

En ce moment, les deux Conseils procèdent à l'élection d'un avocat de ville, et M. Henry J. Leovy est élu à l'unanimité par les deux Conseils.

La séance reprise, une résolution pour transférer les pierres lithographiques des bons de ville au bureau du trésorier et y faire exécuter les bons est adoptée.

Après quelques autres affaires d'importance secondaire, le Conseil des Assistants s'ajourne.

LE MEETING DE ST-JACQUES.—Voici ce que dit le *Louisianais* au sujet d'un meeting tenu à St-Jacques, et dont nous avons déjà parlé :

Un meeting de conservateurs a eu lieu dimanche dernier, à 11 heures A. M., à la Maison de Cour de la paroisse St-Jacques.

M. J. B. Labauve, président.

M. Alfred Roman fut l'orateur du jour.

Nous regrettons, pour cause d'absence forcée, de ne pouvoir donner un compte-rendu de cette réunion. Mais quant au nombre de la respectabilité de M. J. K. Gandet présidé cet meeting, surtout après un silence de six années, c'est qu'il y a eu encore bonnes, chaleureuse et libérale à accomplir. Quand des citoyens comme Gandet et Roman tendent la main à quelqu'un, nous répondons que cette main est sincèrement et loyalement donnée. Nous aimons et nous respectons ceux qui ne mentent pas et ne flattent pas.

Si nous devons en croire la voix publique, — et nous avons raison d'y croire—le discours de M. A. Roman a été admirable de clarté, de jugement, de patriotisme et de bonne foi, le silence d'éloquence n'est pas fatigué le public étonné et convaincu.

Squire B. Johnson a également parlé avec son bon sens et ses droitures ordinaires.

A l'issue du meeting des clubs ont été organisés.

Des hommes de couleur n'ont pas craint de s'asseoir sous la bannière démocratique, malgré certain mot d'ordre qui tendrait à les priver de leur libre arbitre et de leur indépendance de citoyens.

RÉCOTTES.—Nous lisons dans la *Sentinelle* de Thibodeaux.

La récolte s'annonce toujours sous les apparences les plus satisfaisantes. Une grande partie du maïs est actuellement emmagasiné; quant à l'or qui reste, il sera dans peu de temps. La riz se récolte activement et la quantité qui provient de cette récolte sera bien au dessus des récoltes précédentes. Quant à la qualité, les cultivateurs croient qu'elle ne sera pas des plus belles. Les cannes sont magnifiques, d'une hauteur et d'une grosseur tout-à-fait exceptionnelle pour la saison. Si le rendement est aussi satisfaisant, les planteurs pourront avec le produit de cette récolte, boucher beaucoup de trous. Ainsi font-ils actuellement tous les préparatifs nécessaires pour en mener à bonne l'exploitation.

PROJETS D'ANNEXION.

On lit dans le *N.-Y. Times*, relativement à l'annexion d'une partie du Mexique septentrional :

"Il faut admettre comme une chose vraisemblable que nos frontières du Pacifique devront être rectifiées tôt ou tard. Cette rectification est tellement un objet de nécessité nationale qu'elle ne saurait manquer d'être discutée, dès que nos relations diplomatiques avec le Mexique seront enfin reprises. Bien que le général Rousseau en traite à ce sujet, *on said à peu d'en les sur ses oreilles*.

"Lorsque les Etats Unis annexèrent, il y a vingt ans, un énorme territoire acheté au Mexique, on négligea, par une inadvertance singulière, de s'assurer une libre entrée sur ce territoire dans le Golfe de Californie. Le pays qui borde le golfe à l'est et à l'ouest appartient au Mexique. La limite méridionale de nos possessions du Pacifique coupe perpendiculairement le cours du fleuve Colorado à quarante ou cinquante milles de son embouchure. La partie la plus importante de cette grande voie de communication se trouve ainsi au-delà de la frontière mexicaine, de sorte que pour arriver sur notre propre territoire, nous devons passer sur un sol étranger.

"Il nous manque donc, outre la péninsule de la Basse Californie et l'embouchure du Colorado, un morceau triangulaire à l'est du golfe jusqu'à l'Arizona. Peut-être, même, devrons-nous acquérir toute la contrée comprise au nord d'une ligne qu'on tirerait de Guaymas à l'est jusqu'au Rio Grande. C'est là une contrée sans grande valeur pour le Mexique et qui ne contient que quatorze mille habitants."

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*.

La procession radicale à la Nlle-Orléans.

Dépêche de Schofield au général Buchanan.

Circulaire pour la convocation du Congrès.

Les nègres exclus du jury en Georgie

Baisse continue sur le coton.

Nouvelles Européennes.

Londres, 15 sept.—Le ministre Johnson a été présenté à la reine par Stanley.

Bruxelles, 15—Le Congrès international des ouvriers s'est ajourné. Les résolutions adoptées déclarent que ouvriers de s'abstenir de voyager à leurs métiers dans le cas d'une guerre dans leurs pays respectifs.

Une adresse qui a été adoptée recommande aux ouvriers de s'opposer à la guerre et à l'armement, et d'employer toute leur énergie à favoriser l'éducation des pauvres.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15 — Ce qui suit est le premier note sous l'ordre récent adressé au général Buchanan :

Département de la guerre,
Washington, 12 septembre 1868.

Au gén. commandant le dépt. de la Louisiane :

Le maj.-gén. brev. Hatch, asst.-commandant du Bureau des Affranchis, rapporte qu'il y a danger qu'une attaque soit faite contre une personnes aux Bamboaux à la Nouvelle-Orléans, ce soir.

Vous disposerez et emploierez les forces qui sont sous votre commandement de manière à empêcher cette attaque et à maintenir la paix.

Accusez, je vous prie, réception de cette dépêche.

(Signé) JNO M. SCHOFIELD,
Secrétaire de la guerre.

Rousseau a été assigné à son poste avec le rang de Maj. Gen. brev. et Buchanan reprend son rang de Brig. Gen. brev. à l'arrivée de Rousseau à la tête du département de la Louisiane. Le général Buchanan commande le District de la Louisiane sous Rousseau.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $369,000.

Washington, 15 septembre.

Le président du Sénat et l'orateur de la Chambre des Représentants, par une résolution du Congrès, ont été autorisés à ajourner jusqu'au 3e lundi de septembre, et ce jour-là, à moins qu'il n'en fut ordonné autrement par les deux Chambres, elles devront s'ajourner leurs Chambres respectives jusqu'au 4e lundi de décembre. Sur la requête des membres républicains du 40me Congrès les soussignés décident et respectueusement recommandent qu'il y ait une séance réglementaire des membres dans les deux Chambres le 21 septembre.

Ce n'est pas que les Chambres se livrent alors à des travaux de législation générale et que la session dure plus que le temps nécessaire pour prononcer un autre ajournement. Il est important qu'il y ait quorum des membres présents pour faire un quorum dans chaque Chambre.

(Signé) E. D. MORGAN,
B. F. WADE.

Washington, 15—W. H. Shade a été nommé jaugeur pour le 1er District de l'Alabama.

Il est douteux que le Sénat soit ici en quorum pour le 21 du présent mois. Le général de Majilton, sénateur de la Louisiane, n'est pas encore ici, et on croit qu'il ne viendra pas avant le premier lundi de décembre.

Rien d'officiel encore par les élections dans le Maine.

M. O'Brien répond qu'il peut se trouver [illegible] ce mois.

Il n'y a pas encore eu de rapport sur la nomination à faire avant l'élection, mais on s'attend à ce que la nomination sera faite d'une manière à en autoriser la vente au dessous du pair.

La résolution des Assistants pour faire porter la planche des bons au bureau du trésorier de ville et les y faire imprimer. Référé au comité de finance.

Une résolution pour donner à ferme l'espace vacant devant le marché Poydras, pour $100 par mois est ajournée à la prochaine séance. Le Conseil s'ajourne.

ASSISTANTS ALDERMEN. — Le rapport habituel demandaire du trésorier accuse : Recettes, $28,348 ; dépenses, $26,265. Balance en main, $178,768.

Un message du maire renvoyant sans son approbation, la résolution autorisant un contrat avec la Compagnie du Pavage du Sud, pour la rue La Course, est ajournée à la prochaine séance.

Une communication du maire disant qu'il a reçu une délégation de la force de police nouvelle qui a abandonné son service en ronde en diverses parties de la ville, et que le chef de police a adhéré à ce mouvement. Le maire recommande un vote de censure et le renvoi par le bureau des commissaires de police.

Un débat très animé s'élève, embrassant tous les embarras financiers de la ville. MM. Camp et Pechaire défendent la conduite de l'ex-maire Heath qui est accusé d'être la cause première de toutes les difficultés.

M. Starken répond à une accusation générale contre le Conseil Monroe, dont il faisait partie, et qu'il représente seul aujourd'hui. M. Starken reproche au conseil de finances de n'avoir pas économisé dans les négociations autorisées par le dernier acte de la Législature.

M. Farrell défend le conseil en démontrant qu'il est sans pouvoir de faire des lois excepté de vendre les bons de ville au dessous du pair, quand ces billets ne valent que 68 cents sur la piastre.

M. Fisher présente une résolution condamnant la conduite du chef de police et recommandant son renvoi. Adoptée après une chaude discussion, où le ton ne pécait guère.

M. Camp présente une résolution suivant laquelle tous les contracteurs seront notifiés que le trésor est vide et que tous autres travaux seront à leurs risques et périls.

Des mots acerbes sont échangés et M. Breen présente un substitut pour tous les contrats pour la réparation des rues. Le substitut est accepté par M. Camp et passe.

En ce moment, les deux Conseils procèdent à l'élection d'un avocat de ville, et M. Henry J. Leovy est élu à l'unanimité par les deux Conseils.

La séance reprise, une résolution pour transférer les pierres lithographiques des bons de ville au bureau du trésorier et y faire exécuter les bons est adoptée.

Après quelques autres affaires d'importance secondaire, le Conseil des Assistants s'ajourne.

LE MEETING DE ST-JACQUES.—Voici ce que dit le *Louisianais* au sujet d'un meeting tenu à St-Jacques, et dont nous avons déjà parlé :

Un meeting de conservateurs a eu lieu dimanche dernier, à 11 heures A. M., à la Maison de Cour de la paroisse St-Jacques.

M. J. B. Labauve, président.

M. Alfred Roman fut l'orateur du jour.

Nous regrettons, pour cause d'absence forcée, de ne pouvoir donner un compte-rendu de cette réunion. Mais quant au nombre de la respectabilité de M. J. K. Gandet présidé cet meeting, surtout après un silence de six années, c'est qu'il y a eu encore bonnes, chaleureuse et libérale à accomplir. Quand des citoyens comme Gandet et Roman tendent la main à quelqu'un, nous répondons que cette main est sincèrement et loyalement donnée. Nous aimons et nous respectons ceux qui ne mentent pas et ne flattent pas.

Si nous devons en croire la voix publique, — et nous avons raison d'y croire—le discours de M. A. Roman a été admirable de clarté, de jugement, de patriotisme et de bonne foi, le silence d'éloquence n'est pas fatigué le public étonné et convaincu.

Squire B. Johnson a également parlé avec son bon sens et ses droitures ordinaires.

A l'issue du meeting des clubs ont été organisés.

Des hommes de couleur n'ont pas craint de s'asseoir sous la bannière démocratique, malgré certain mot d'ordre qui tendrait à les priver de leur libre arbitre et de leur indépendance de citoyens.

Une résolution pour donner à ferme l'espace vacant devant le marché Poydras, pour $100 par mois est ajournée à la prochaine séance. Le Conseil s'ajourne.

ASSISTANTS ALDERMEN. — Le rapport habituel demandaire du trésorier accuse : Recettes, $28,348 ; dépenses, $26,265. Balance en main, $178,768.

Un message du maire renvoyant sans son approbation, la résolution autorisant un contrat avec la Compagnie du Pavage du Sud, pour la rue La Course, est ajournée à la prochaine séance.

Une communication du maire disant qu'il a reçu une délégation de la force de police nouvelle qui a abandonné son service en ronde en diverses parties de la ville, et que le chef de police a adhéré à ce mouvement. Le maire recommande un vote de censure et le renvoi par le bureau des commissaires de police.

Un débat très animé s'élève, embrassant tous les embarras financiers de la ville. MM. Camp et Pechaire défendent la conduite de l'ex-maire Heath qui est accusé d'être la cause première de toutes les difficultés.

M. Starken répond à une accusation générale contre le Conseil Monroe, dont il faisait partie, et qu'il représente seul aujourd'hui. M. Starken reproche au conseil de finances de n'avoir pas économisé dans les négociations autorisées par le dernier acte de la Législature.

M. Farrell défend le conseil en démontrant qu'il est sans pouvoir de faire des lois excepté de vendre les bons de ville au dessous du pair, quand ces billets ne valent que 68 cents sur la piastre.

M. Fisher présente une résolution condamnant la conduite du chef de police et recommandant son renvoi. Adoptée après une chaude discussion, où le ton ne pécait guère.

M. Camp présente une résolution suivant laquelle tous les contracteurs seront notifiés que le trésor est vide et que tous autres travaux seront à leurs risques et périls.

Des mots acerbes sont échangés et M. Breen présente un substitut pour tous les contrats pour la réparation des rues. Le substitut est accepté par M. Camp et passe.

En ce moment, les deux Conseils procèdent à l'élection d'un avocat de ville, et M. Henry J. Leovy est élu à l'unanimité par les deux Conseils.

La séance reprise, une résolution pour transférer les pierres lithographiques des bons de ville au bureau du trésorier et y faire exécuter les bons est adoptée.

Après quelques autres affaires d'importance secondaire, le Conseil des Assistants s'ajourne.

LE MEETING DE ST-JACQUES.—Voici ce que dit le *Louisianais* au sujet d'un meeting tenu à St-Jacques, et dont nous avons déjà parlé :

Un meeting de conservateurs a eu lieu dimanche dernier, à 11 heures A. M., à la Maison de Cour de la paroisse St-Jacques.

M. J. B. Labauve, président.

M. Alfred Roman fut l'orateur du jour.

Nous regrettons, pour cause d'absence forcée, de ne pouvoir donner un compte-rendu de cette réunion. Mais quant au nombre de la respectabilité de M. J. K. Gandet présidé cet meeting, surtout après un silence de six années, c'est qu'il y a eu encore bonnes, chaleureuse et libérale à accomplir. Quand des citoyens comme Gandet et Roman tendent la main à quelqu'un, nous répondons que cette main est sincèrement et loyalement donnée. Nous aimons et nous respectons ceux qui ne mentent pas et ne flattent pas.

Si nous devons en croire la voix publique, — et nous avons raison d'y croire—le discours de M. A. Roman a été admirable de clarté, de jugement, de patriotisme et de bonne foi, le silence d'éloquence n'est pas fatigué le public étonné et convaincu.

Squire B. Johnson a également parlé avec son bon sens et ses droitures ordinaires.

A l'issue du meeting des clubs ont été organisés.

Des hommes de couleur n'ont pas craint de s'asseoir sous la bannière démocratique, malgré certain mot d'ordre qui tendrait à les priver de leur libre arbitre et de leur indépendance de citoyens.

M. Pinchback appelle M. Ray. Il favorise la prendre, il faudrait se soumettre à une bill pierre que pas autoure ne lui donnaient pas bal

Ingers qu'on lui donne aujourd'hui et les mem- bres de la Convention ne le comprennent pas a m $28,000 à 34 d'accompte; $1500, $2000 non plus comme on le comprend aujourd'hui. et 0 à 34 1/4, $5000 à 35. Les courtiers ont L'interprétation donnée serait en conflit avec le ussi des ordres pour 35 à 36 d'escompte 1e sus-dénommé. Il pense que le bill sera adop- et à 34 à 34 1/2.

té à l'unanimité.

M. Campbell demande l'impression de bill et sa mise à l'ordre du jour de lundi prochain.

Le bill accordant le privilége exclusif de passage par une certaine méthode à W. J. Taylor et M. C. Conner est ajourné.

Une communication du gouverneur informe le Sénat qu'il a signé le bill créant une cour de recorder dans la ville de Jefferson.

M. Todd présente un bill accordant certains privilèges de ferry à J. B. François. La deuxième fois et référé.

Le bill pour augmenter le capital et étendre les limites de fer Pontchartrain est discuté et adopté.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — 62 membres sont présents.

Une résolution est présentée autorisant le sergent d'armes à se procurer d'autres journaux du matin à la place du N.-O. *Républicain* qui, de journal du matin est devenu journal du soir, au grand mécontentement de beaucoup de membres.

Une motion de déposer la résolution sur la table a été faite, puis retirée sur les observations de A. L. Lee.

M. Morey demande que les mots : sur le même contentement, soient biffés, et cela étant accordé, la résolution est adoptée.

La Chambre ordonne de grossoyer le bill No 215, qui autorise le gouverneur à disposer des $1,585,000 d'obligations de levées.

Elle adopte une résolution ordonnant l'impression de 200 exemplaires du rapport de M. Ed. Godhall sur l'Exposition.

Sont nommés membres du comité chargé d'examiner le bureau du conservateur des allégations de la Nouvelle-Orléans MM. Campbell et Thomas du Sénat, Belt, Noble et Foute de la Chambre.

La Chambre ordonne l'impression d'un bill pour mettre en vigueur la collection des impôts, et pour abolir l'emploi d'assistant-avocats de la ville.

Le bill (réd. permettre un bill pour allouer $20,000 à l'asile des Orphelins (Home Orphan's Asylum). Référé.

Le deuxième bill est renvoyé au comité général un bill de Roy, d'Orléans, sur l'administration des écoles paroissiales. Référé.

Morey, de Ouachita, présente un bill dont l'objet est de procurer au revenu pour l'entretien du Conservateur de l'Etat, et passe pour la modification.

Carr, d'Orléans, donne avis qu'il présentera un bill sur les émoluments de la paroisse d'Orléans.

La Chambre adopte le rapport du comité des élections, qui déclare M. Willis représentant du Sedactet d'Orléans, et reprenne M. Moore, contestant.

Le comité des réclamations rapporte un bill de secours pour l'Eglise épiscopalienne africaine de la ville de la Nouvelle-Orléans.

La Chambre